

BULLETIN D'INSCRIPTION – GROUPE ORDRE DES AVOCATS - Croisière MSC FANTASIA

Au départ de Fort de France : du 10 au 17/02/2018

Au départ de Pointe à Pitre : du 11 au 18/02/2018

PERSONNE EFFECTUANT L'INSCRIPTION

Nom..... Prénom.....

Adresse.....

Cp..... Ville..... Tel Dom :..... Port :.....

Email :.....

PORT DE DEPART (cochez votre port d'embarquement): Fort de France Du 10 au 17/02/2018
 Pointe à Pitre Du 11 au 18/02/2018

OCCUPATION DE LA CABINE / NOMS DES PARTICIPANTS

NOM	PRENOM	Date de naissance

CATEGORIE DE CABINE ET TARIF

CATEGORIE DE CABINE	Cochez votre choix	TARIFS BASE DOUBLE	TARIFS SINGLE	3 ^{ème} / 4 ^{ème} adulte	3 ^{ème} / 4 ^{ème} enfant 13-17 ans	3 ^{ème} / 4 ^{ème} enfant 0-12 ans
I1 - Intérieure Bella – ponts 5, 8 ou 9	<input type="checkbox"/>	999 €	1 998 €	619 €	389 €	130 €
I2 - Intérieure Fantastica – ponts 10, 11 ou 12	<input type="checkbox"/>	1 039 €	2 078 €			
O1 - Extérieure Bella – pont 5	<input type="checkbox"/>	1 069 €	2 138 €			
O2 - Extérieure Fantastica – pont 8	<input type="checkbox"/>	1 139 €	2 278 €			
B1 - Balcon Bella* – ponts 8 ou 9	<input type="checkbox"/>	1 239 €	2 478 €			
B2 - Balcon Fantastica – ponts 9, 10, 11, 12	<input type="checkbox"/>	1 339 €	2 678 €			

En cas d'indisponibilité de la catégorie demandée, une autre catégorie vous sera proposée selon les disponibilités.

Inclus: logement selon la catégorie de cabine choisie, pension complète à bord, activités diurnes et nocturnes proposées par l'équipe d'animation, spectacles, soirées dansantes, musique live dans les salons, mise à disposition des installations du navire, taxes portuaires, assurance assistance-rapatriement.

Non inclus: excursions facultatives, dépenses à caractère personnel, forfaits boissons, **frais de service à bord à payer à bord en fin de croisière (Adultes 13 ans et plus : 70 € // Enfants de 3 à 12 ans : 35 €)**, assurance complémentaire en option ci-dessous.

OPTION D'ASSURANCE

Assurance OPTION C : **38 €**/adulte – **15 €**/enfant moins de 18 ans (garanties en cas annulation, dommages aux bagages, interruption de séjour (détail des garanties sur simple demande)

- Souscrit
 Ne souscrit pas

CHOIX DU SERVICE DE RESTAURATION : Votre demande est sous réserve de confirmation du navire.

Les clients qui auront réservé 1 cabine ambiance Fantastica seront prioritaires :

1^{er} service 19h00 2^{ème} service 21h30 (horaires donnés à titre indicatif - confirmation à bord)

OPTIONS FORFAITS BOISSONS- Veuillez cocher votre choix ci-dessous. Le tarif s'ajoutera au montant total de votre réservation. Important : les forfaits All Inclusive et Boissons aux repas doivent être réservés pour tous les passagers partageant la même cabine.

Forfait	Tarif / forfait	Quantité
Tout Inclus restaurant et bar	<input type="checkbox"/> 182 €	
Boissons durant les repas au restaurant	<input type="checkbox"/> 115,50 €	
Vin et Eau	<input type="checkbox"/> 69 €	
Bière et Eau	<input type="checkbox"/> 69 €	
Soft	<input type="checkbox"/> 34 €	
Eau	<input type="checkbox"/> 27 €	

CONDITIONS DE PAIEMENT

Acompte à la réservation : 150 € / adulte au plus tard le 24/05/2017. Paiements mensuels sur 8 mois jusqu'au solde dû le 30/12/2017.

L'agence se réserve le droit, en cas de non-respect du calendrier de paiement, d'annuler le contrat et d'exiger sans mise en demeure préalable l'application des pénalités d'annulation prévues ci-dessous.

ANNULATION

Si l'annulation du voyage venait à être notifiée par le client, l'agence serait en droit de percevoir une pénalité ainsi calculée :

- Jusqu'à 180 jours avant le départ (14/08/17) : 150 € de frais par personne
- Entre 179 et 120 jours (13/10/17) avant le départ : Pénalité de 50% du prix de la croisière
- Entre 119 et 90 jours (12/11/17) avant le départ : Pénalité de 80% du prix de la croisière
- A moins de 90 jours du départ : Pénalité de 100% du prix de la croisière

Changement de noms/identité des participants :

- Plus de 30 jours avant le départ : 90 € / changement ou correction de nom
- A partir de J-30 jours : changement de nom non autorisé.

FORMALITES ADMINISTRATIVES

Pour les ressortissants français au jour de l'inscription : PASSEPORT VALABLE 6 MOIS APRES LE RETOUR

BULLETIN A REMETTRE A L'ORDRE DES AVOCATS AU PLUS TARD LE MARDI 23/05/2017, accompagné des copies de passeports de tous les passagers.

Votre demande de réservation est sous réserve de disponibilités et sera confirmée par l'agence au plus tard 8 jours ouvrables après réception de votre bulletin

J'atteste avoir pris connaissance des conditions de réservation et d'annulation de la croisière en référence et les accepte.

Date :

Signature :